

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 21 juillet 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation3 p. (289r, 290r, 291v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 21 juillet 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49667>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 juillet 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Potonié-Pierre, Edmond \(1829-1902\)](#)

Lieu de destination42, Dorotheenstrasse, Berlin (Allemagne)

Description

Résumé Sur la collaboration de Potonié-Pierre au journal *Le Devoir*. Godin explique à Potonié-Pierre qu'il n'est pas journaliste, que la première année du journal lui coûtera 40 000 F, qu'il est décidé à le faire vivre, et qu'il est un de ceux qui peuvent l'aider, aussi examine-t-il sa proposition. Il lui indique qu'il ne peut payer 20 centimes la ligne, ce qui représenterait un coût annuel de rédaction du journal de 34 000 F, mais 10 centimes la ligne. Godin exprime sa satisfaction pour les articles envoyés par Potonié-Pierre : il lui demande l'autorisation de publier des extraits de l'ouvrage projeté par celui-ci ; il souhaite qu'il puisse lui envoyer des articles sur la politique générale envisagée du point de vue de l'intérêt des peuples, sur la paix, sur le mouvement social des idées en Allemagne ou sur le progrès en dehors de la France.

Notes Du 19 mai au 4 août 1878, Edmond Potonié-Pierre publié une série de cinq articles sur des questions économiques et sociales à l'étranger dans le journal *Le Devoir*.

Support Sur le folio 291v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Edmond Potonié-Pierre et, sur le papier du registre orienté dans le sens paysage, la lettre de Godin à Henry Levasseur du 24 juillet 1878.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#), [Finances personnelles](#)

Lieux cités

- [Allemagne](#)
- [France](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Lucca, le 21 Juillet 1770

Cher Bourriau,

Je pensais à vous écrire depuis deux mois
remercier des articles que vous avez permis au journal
de Dax. Je voulais vous demander en même
temps s'il vous convenait de me communiquer
votre concours ; votre lettre a démonté la manière
si bien leur hérésie.

Je cherche à accroître l'existence du journal
que j'ai fondé et à en faire un organe de propagande
social qui manque en France ; mais je ne
suis pas journaliste, je n'en sais ni le
métier, ni les usages. Pardonnez-moi d'osser
de vous faire quelques réflexions sur ce sujet de
notre proposition.

Je sais que la première année de mon
journal me coûtera quarante mille francs, et
je ne sais pas ce que j'en retireraï. C'est déjà
un certain chiffre qui m'oblige à regarder
les frais de ces services. Malgré cela, je suis
heureux de le faire vivre et de lui attacher
tout ce qui pourra m'apporter un secours
épique pour fécondez son programme.

Je sais que vous êtes de ceux qui peuvent
nous aider dans cette tâche, tout en accueillant

A. Polonié.

l'aut avec sympathie votre proposition, je regrette donc d'être obligé de vous faire quelques réflexions au sujet du côté financier.

À 20 centimes la ligne, "le dévair" me coûterait environ cent quatre mille francs de rédaction par an ; c'est certainement pour le moment chose impossible. À 15 centimes, ce serait encore vingt cinq mille francs. Envisageant la constitution du journal, il semblerait donc que 10 centimes serait une offre déjà large ; mais si vraiment que de notre côté vous n'avez des motifs d'en juger autrement, je vous laisse à apprécier. Vous avez fait du journalisme, vous êtes bon écrivain et j'espère que vous comprendrez ce manan désir est que "Le Dévair" vive jusqu'à ce qu'il accomplit son œuvre.

J'ai accueilli avec sympathie les articles que vous avez envoyés au "Dévair". Ils rentrent parfaitement dans la ligne de conduite que je lui ai tracée. Je serais heureux de vous avoir pour collaborateur dans ces conditions et serais tout disposé, indépendamment de la proposition que vous me ferez, de continuer à l'ouvrage que vous projetez de recevoir de vous des articles que vous m'enviez moyennant une rémunération arrêtée dans la limite que je vous indique ci-dessous.

Lettre à M. le Gouverneur de l'Algérie.

Mon cher Gouverneur Je vous
écris pour vous faire part de la collaboration
que j'ai eue avec M. le Gouverneur de l'Algérie.
Pourriez-vous me donner une idée de
l'opinion publique.

Le pays local bon pour installer
un tel caractère d'indépendance et
c'est bien en indiquant la source
de son droit qu'il peut être fait que
l'autorité locale soit de la plus
grande sécurité. Mais il est nécessaire
d'autant moins accueillis que
lorsque je présente une telle situation.

Mme bien dévouée

L. D. L.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués

Il me semble que nous pourrions de temps
à autre nous faire des articles sur la politique
générale envisagée au point de vue de l'intérêt
des peuples,

sur la paix et ses conditions,
sur le mouvement social des idées en
Allemagne,

sur le progrès rationnel à notre France
en général.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance
de mes sentiments distingués